

 <p><b>Ecole</b> <b>Notre Dame de Joie</b></p>	<p><b>Ecole</b> <b>Notre Dame de Joie</b> 6 rue du Chêne 56300 Pontivy Tél : 02 97 25 32 06 Mobile : 06 67 19 32 06 www.ecolendjpontivy.fr</p>	 <p>ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE Morbihan</p>
---	--	---

## CONTRAT DE SCOLARISATION 2018 - 2019

*Une copie à rendre pour le 25 juin.*

Monsieur et/ou Madame .....

- Déclarent avoir pris connaissance du calendrier scolaire et de l'ensemble du règlement 2018-2019 et en acceptent les termes.
- Choisissent de souscrire à l'assurance de la Mutuelle Saint Christophe (6,70€)
  - Oui
  - Non
- Choisissent de régler les frais de scolarité et le forfait-projet (189€ + 15€) :
  - Par prélèvement automatique mensuel sur 10 mois

**Dans ce cas, ne transmettre un RIB qu'en cas de changements de coordonnées bancaires.**

  - Par règlement en une seule fois, au mois de décembre.
  - Par règlement trimestriel à réception de la facture de scolarité.
- Souhaite régler les repas de cantine par prélèvement automatique mensuel (3,50€) **(uniquement si la scolarité est également prélevée) :**
  - Oui
  - Non
- Souhaite s'inscrire à l'APEL56 et l'APEL de l'école (16,80€), et accepte donc de régler les frais d'adhésion :
  - Oui
  - Non

En contrepartie du service rendu par l'établissement scolaire, Monsieur et/ou Madame .....s'engagent à acquitter la contribution des familles au fonctionnement de l'établissement ainsi que toutes les dépenses para et périscolaires (**cantine, garderie, assurances, forfait-projet, sorties, séjour...**), et à permettre à son enfant de **participer à toutes les activités pédagogiques** (sorties, séjour, APC...).

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

**Signature(s) :**

 <p><b>Ecole</b> <b>Notre Dame de Joie</b></p>	<p><b>Ecole</b> <b>Notre Dame de Joie</b> 6 rue du Chêne 56300 Pontivy Tél : 02 97 25 32 06 Mobile : 06 67 19 32 06 www.ecolendjpontivy.fr</p>	 <p>ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE Morbihan</p>
---	--	---

## SEJOUR SCOLAIRE 2018 - 2019

*Coupon à rendre pour le 25 juin, avec l'acompte.*

Cette année les élèves de CM partiront en Angleterre. Là, ils découvriront la culture anglo-saxonne et partiront sur les traces d'Harry Potter. Ils seront hébergés en Auberge de jeunesse à Streatley. (*Sous réserve de changement*).

Les dates précises ne pourront vous être communiquées qu'aux vacances de La Toussaint, faute d'ouverture des horaires de bateau pour la période souhaitée (mars-avril 2019).

Le coût du voyage (tout compris) s'élève à 400€ par élève. L'APEL s'engage à reverser 100€ aux familles présentes en tant que bénévoles au cours d'une manifestation entière (vide-grenier, marché de Noël, loto ou kermesse). En outre, comme chaque année, l'association réitère sa proposition d'accompagner les familles de la classe afin de les aider à mener une action supplémentaire pour réduire encore le coût. Les précisions vous seront apportées lors de la réunion de rentrée.

Si, malgré tout, vous rencontrez des difficultés de paiement, je vous invite à me rencontrer.

Ce séjour s'inscrit pleinement dans notre projet éducatif et répond aux exigences ministérielles. Il rythmera toute l'année scolaire des élèves de CM, et apportera davantage de sens aux apprentissages.

Afin de nous permettre de finaliser son organisation, merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous.

En attendant, je reste à votre écoute si besoin.

AL Thomazic

Je soussigné,-----, parent de -----  
Verse un acompte de 40€ (à l'ordre de l'OGEC La Trinité) et m'engage à régler le séjour :

- En une fois le 14 septembre
- En 3 fois (le 14 septembre, le 14 novembre, le 14 janvier)
- En 10 fois (par prélèvement en même temps que la facturation de scolarité)

Signature :